

A white kick scooter is positioned on a sidewalk, angled towards the left. The background is a blurred city street with buildings and trees, suggesting an urban environment. The text is overlaid on the right side of the image.

Conférence de presse
Micro-mobilité + Campagne
« Respect my space »

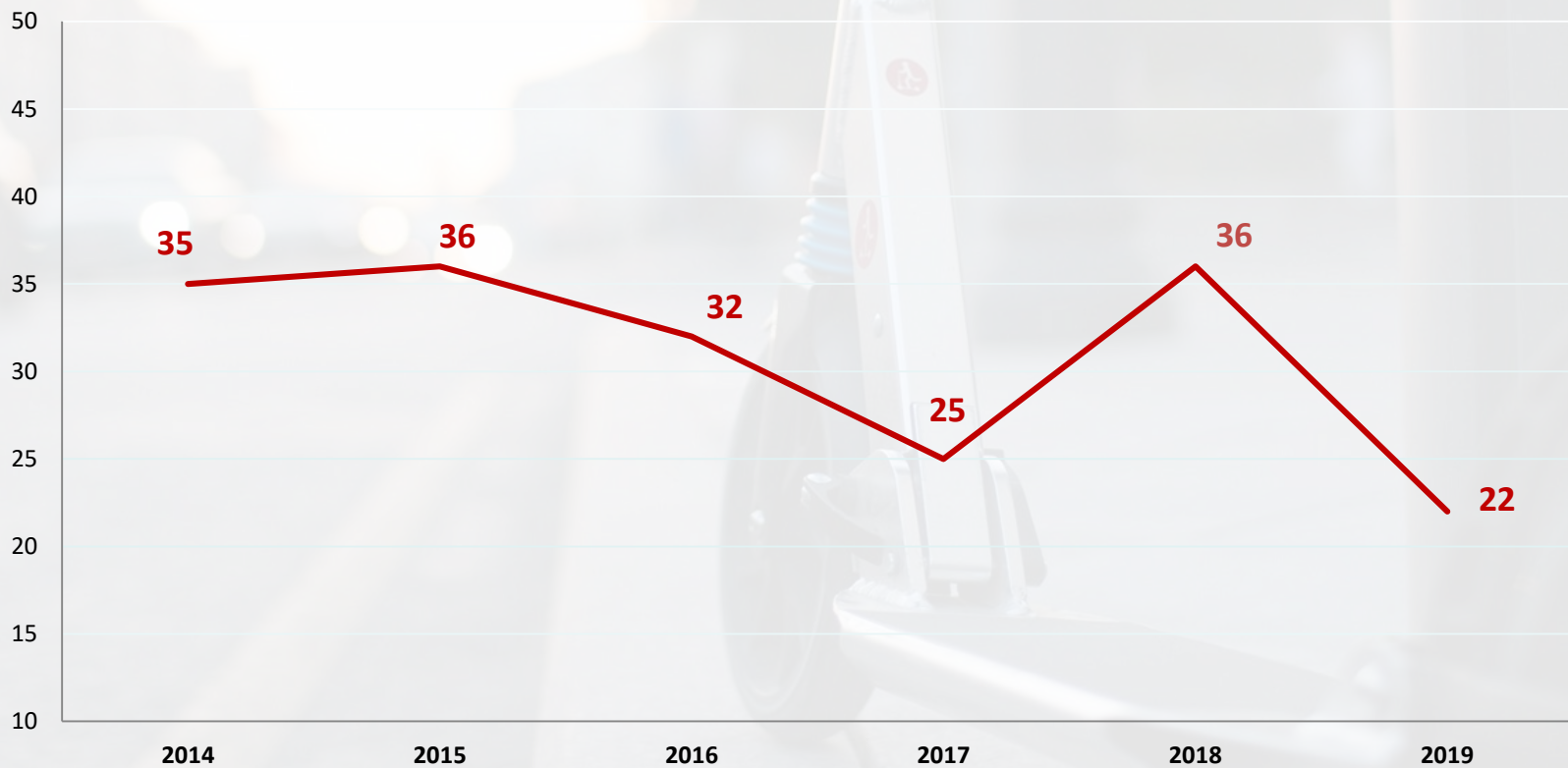


Micro-mobilité

- 1) Nouvelles définitions dans le Code de la Route
- 2) Règles techniques
- 3) Règles d'âge
- 4) Règles de circulation
- 5) Sondage « Mobilités actives 2020 »
- 6) Campagne « Respect my space »

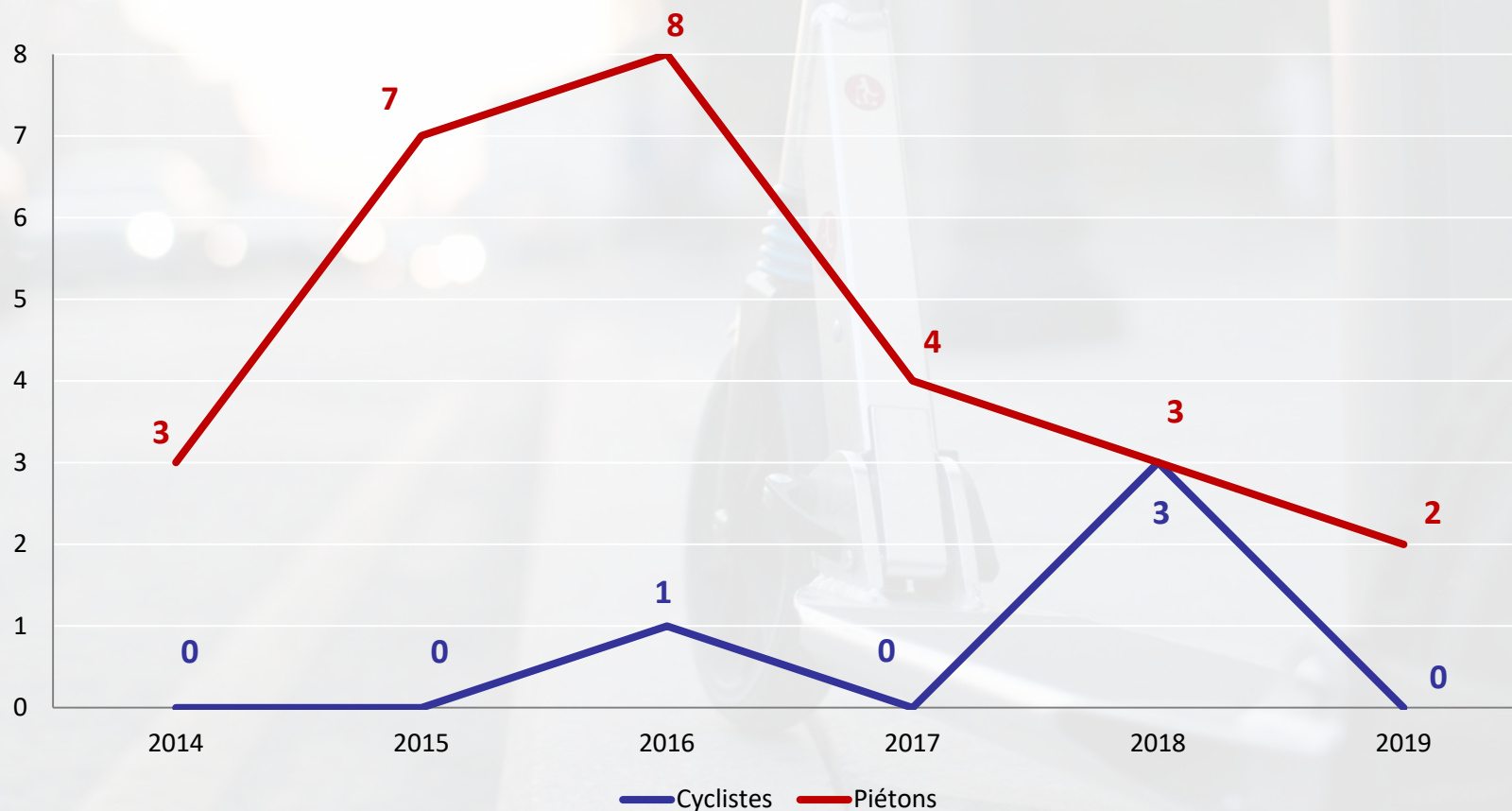


Victimes mortelles 2014 - 2019



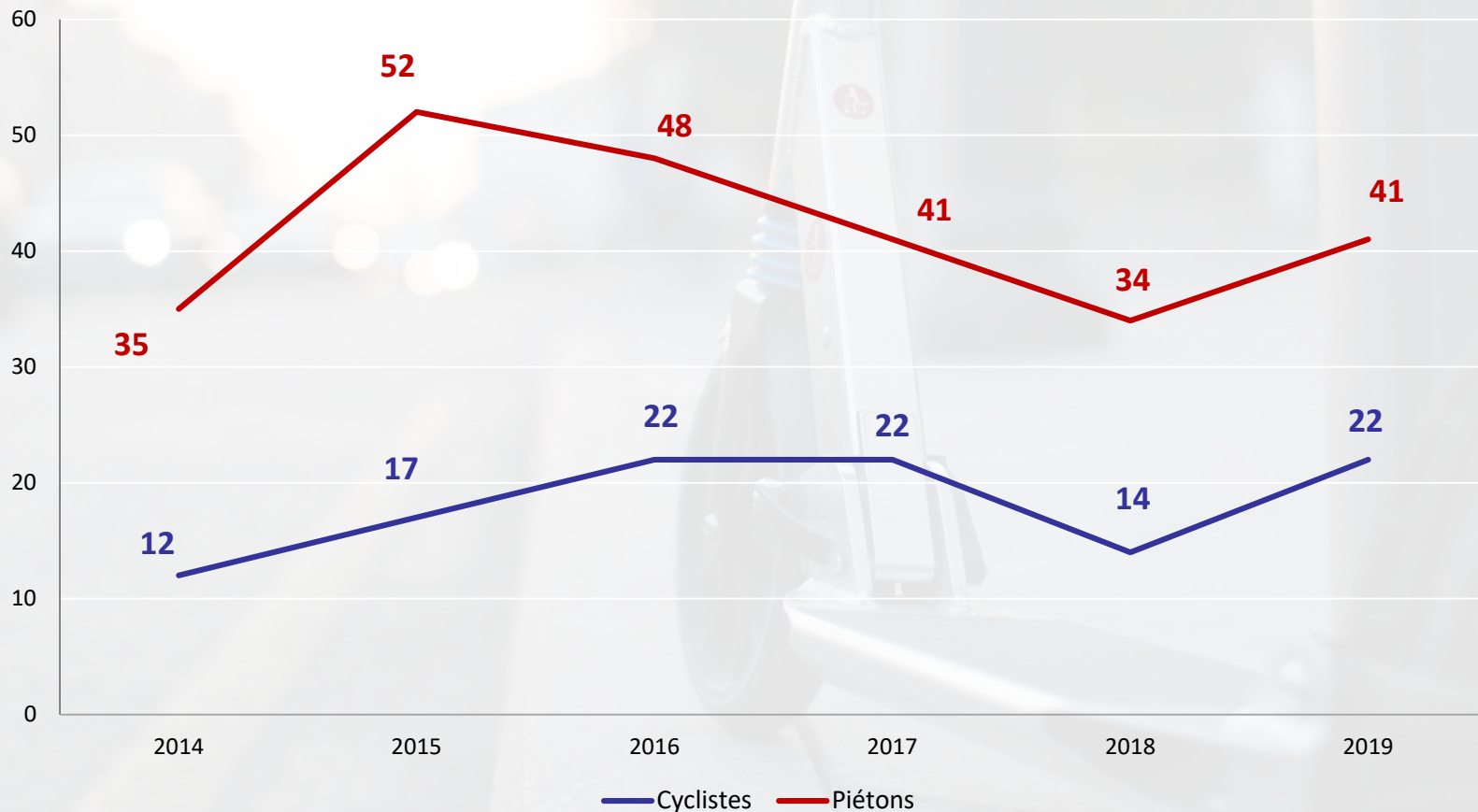


Cyclistes et piétons morts 2014 - 2019





Cyclistes et piétons gravement blessés 2014 - 2019





Nouvelles définitions concernant la micro-mobilité dans le Code de la Route



Nouvelles définitions

Engin de déplacement personnel → tous les dispositifs à roues non électriques

= skateboards, trottinettes non électriques, jouets, etc.



Nouvelles définitions

L'engin de déplacement personnel dans le Code de la Route

« Dispositif de petite dimension non électrique à roues fixés aux pieds ou comportant une planche, équipé d'un guidon ou non, servant de support pour se déplacer ainsi que tout dispositif à roues, électrique ou non, conçu pour être utilisé par un enfant et dont la vitesse maximale par construction ne dépasse pas 6 km/h.

A défaut pour le présent arrêté de disposer autrement de façon explicite, l'utilisateur d'un engin de déplacement est assimilé au piéton. »



Nouvelles définitions

Micro-véhicule électrique → tous les nouveaux véhicules électriques de petite dimension

= trottinettes électriques, mono-roues, etc.



Nouvelles définitions

Le micro-véhicule électrique dans le Code de la Route

« Véhicule routier de petite dimension à une roue au moins, avec ou sans siège, conçu pour le déplacement d'une seule personne :

- qui est propulsé exclusivement par l'énergie fournie par un moteur électrique dont la puissance nominale continue maximale ne dépasse pas 0,25 kW ;
- dont la vitesse maximale par construction est supérieure à 6 km/h ;
- dont la vitesse maximale par construction ne dépasse pas 25 km/h.

A défaut pour le présent arrêté de disposer autrement de façon explicite, le micro-véhicule électrique est assimilé au cycle. »





Règles techniques

Règles techniques

L'engin de déplacement personnel

Construction

- dispositif de petite dimension
- à roues fixés aux pieds ou comportant une planche
- équipé d'un guidon ou non
- s'il est conçu pour enfant :
 - engin électrique construit pour enfant
 - vitesse maximale ne dépasse pas 6 km/h



Équipements obligatoires

- néant

Éclairage obligatoire

- néant



Règles techniques

Le micro-véhicule électrique 1/3

Construction

- véhicule routier de petite dimension
- à une roue au moins
- avec ou sans siège
- conçu pour une seule personne
- moteur électrique qui ne dépasse pas 0,25 kW
- vitesse maximale par construction est supérieure à 6 km/h
- vitesse maximale par construction ne dépasse pas 25 km/h
- longueur maximale de 1,50 mètre



Règles techniques

Le micro-véhicule électrique 2/3

Équipements obligatoires

- **un frein** pour les véhicules à **une seule roue**
- au moins **deux freins** agissant sur au moins deux roues pour les véhicules à **plusieurs roues**
- Un avertissement sonore



Éclairage obligatoire

- feu lumineux à l'avant
- feu lumineux rouge à une hauteur de 40 cm du sol
- catadioptres latéraux





Règles techniques

Le micro-véhicule électrique 3/3

- Les conducteurs peuvent attacher les équipements d'éclairage **sur vêtements ou sac-à-dos**
- Les systèmes d'éclairage installés **doivent être allumés de jour et de nuit**
- Les feux ne **doivent pas clignoter**
- Les feux ne **doivent pas éblouir**
- Il est important d'être **constamment vu** dans la circulation



Le moyen le plus efficace pour être constamment visible est le port d'éléments réfléchissants.

Pour rappel, nos campagnes de sensibilisation récurrentes « Réfléchissez ».



Exemples d'éclairage alternatif



Eclairage porté par conducteur
(ces dispositifs ne doivent pas être semblables à des feux lumineux qui existent déjà comme p.ex. des flèches vertes)



Rubans réfléchissants sur le véhicule



Règles d'âge

Règles d'âge

L'engin de déplacement personnel

Trottoir	Parties prévues pour cycles	Voies de circulation
	 Uniquement si : 	 Uniquement si 
sans restriction d'âge	jusqu'à 10 ans accompagné admis à partir de 10 ans	jusqu'à 10 ans accompagné admis à partir de 10 ans

Sans restriction d'âge

→ sur le trottoir et les autres parties prévues pour piétons

→ **Jusqu'à 10 ans** (à condition d'être accompagné par une personne âgée de plus de 15 ans) **et à partir de 10 ans** sur toutes les autres parties de la voie publique uniquement si signalés par le panneau additionnel du modèle 6,b.

Règles d'âge

Le cycle

Trottoir	Parties prévues pour cycles	Voies de circulation
		
admis jusqu'à 13 ans	admis à partir de 10 ans, jusqu'à 10 ans avec accompagnement (obligatoire à partir de 13 ans)	admis à partir de 10 ans, jusqu'à 10 ans avec accompagnement (obligatoire à partir de 13 ans)

Jusqu'à 10 ans

- sur le trottoir et les autres parties prévues pour piétons
- sur les parties pour cycles et autres parties de la voie publique à condition d'être accompagné par une personne âgée de plus de 15 ans

Exception à partir de 6 ans

- sur les pistes cyclables et sur toutes les voies pour se rendre à l'école, sans accompagnement

Entre 10 et 13 ans

- *soit* sur le trottoir et les autres parties prévues pour piétons *soit* sur la voie publique

À partir de 13 ans

- le trottoir et les autres parties prévues pour piétons sont interdits
- l'utilisation des parties prévues pour cycles, respectivement la chaussée est obligatoire

Règles d'âge

Le micro-véhicule électrique

Trottoir	Parties prévues pour cycles	Voies de circulation
		
admis jusqu'à 13 ans	admis à partir de 10 ans (obligatoire à partir de 13 ans)	admis à partir de 10 ans (obligatoire à partir de 13 ans)

Mêmes règles que pour les vélos, mais

- pas d'exception à partir de 6 ans pour les pistes cyclables ou le trajet à l'école
- interdit sur les parties pour cycles et autres parties de la voie publique jusqu'à l'âge de 10 ans

Règles d'âge

Principe

	Trottoir:	sans restriction d'âge
	Chaussée, si 	à partir de 10 ans (jusqu'à 10 ans avec accompagnement)
	Trottoir:	jusqu'à 13 ans
	Chaussée:	à partir de 10 ans (jusqu'à 10 ans avec accompagnement)
	Piste cyclable et le chemin d'école:	à partir de 6 ans
	Trottoir:	jusqu'à 13 ans
	Chaussée:	à partir de 10 ans



Règles de circulation



Règles de circulation

L'engin de déplacement personnel

- La conduite sur le trottoir doit ne pas dépasser la **vitesse à l'allure du pas**
- La **priorité absolue** doit être laissée **aux piétons**
- Le transport de personnes est **interdit**
- Le remorquage est **interdit**
- Il est **interdit** de traîner un autre véhicule





Règles de circulation

Le micro-véhicule électrique

- Le transport de personnes est **interdit**
- Le remorquage **est interdit**
- Il est **interdit** de traîner un autre véhicule
- Une assurance de responsabilité civile automobile n'est **pas requise**
- Une plaque d'identification / d'immatriculation n'est **pas requise**
- Les règles du Code de la Route pour **cyclistes** s'appliquent





Sondage



Sondage « Mobilités actives 2020 »

Enquête réalisée par TNS Ilres

- 1311 résidents dont 211 enfants entre 6 à 17 ans
- 1100 adultes de 18 ans et plus
- 226 travailleurs frontaliers

Mode de recueil



- interviews en ligne et téléphone

Période d'enquête

- 21 septembre 2020 jusqu'au 1^{er} octobre 2020





Sondage « Mobilités actives 2020 »

Les trottinettes sont plutôt bien tolérées par les adultes résidents, tant sur les pistes cyclables que sur les trottoirs pour les trottinettes non électriques, même si les seniors sont moins enthousiastes que les moins de 35 ans.

Propositions de réglementations concernant les trottinettes

Les trottinettes électriques jusqu'à 25 km/h peuvent utiliser les pistes cyclables



Les trottinettes non électriques peuvent utiliser les pistes cyclables



Les trottinettes non électriques peuvent être utilisées sur le trottoir si cela ne dérange pas les piétons



Les trottinettes électriques jusqu'à 25 km/h peuvent être utilisées sur le trottoir si cela ne dérange pas les piétons



La conduite en trottinette (électriques ou non électriques) par des adultes doit être interdite dans les espaces publics

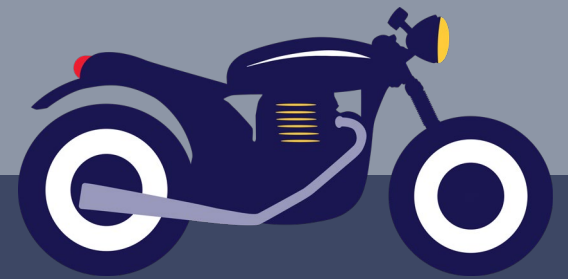
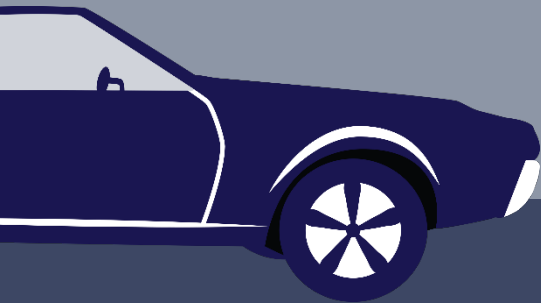


■ % d'accord ■ % pas d'accord ■ % sans opinion

Base : 1100 résidents adultes

Q046 Etes-vous d'accord ou non avec les propositions de réglementations suivantes concernant les trottinettes ?

RESPECT MY SPACE



Nouvelle campagne de
sensibilisation



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics



SÉCURITÉ
ROUTIÈRE
LUXEMBOURG

#respectmyspace



CAMPAGNE « RESPECT MY SPACE »

Objet

Objet:

Respecter les autres usagers, c'est respecter leur espace. Les distances de sécurité ont été définies en vue de renforcer pour la sécurité de tous. En les respectant, la cohabitation sur l'espace public sera plus agréable et moins stressante pour chacun de nous. Et des vies sauvées!

L'objectif de la campagne est d'interpeller les usagers de la route : est-ce que je respecte la distance de sécurité ?

- Intervalle par rapport au véhicule qui précède = distance parcourue en 2 secondes;
- Dans les tunnels = au moins 5 m de distance par rapport au véhicule qui précède;
- Distance latérale minimale entre un véhicule et un cycle = 1,5 mètres;
- Distance latérale minimale entre un cycliste et des voitures garées = largeur d'une portière;





CAMPAGNE « RESPECT MY SPACE »

Durée et public cible

Public cible:

Tous les usagers de la route et de l'espace public

Tonalité:

En optant pour un ton non moralisateur, nous avons voulu faire appel au sens du respect de chacun d'entre nous envers les autres usagers de la route. Cette approche est soulignée dans les spots vidéo et radio par le choix d'un grand classique musical des années '60: *Respect* par Aretha Franklin. Le look résolument rétro correspond à cette chanson

Langues: luxembourgeoise, française, allemande, anglaise selon le support média

Durée: 5 semaines à partir du 1^{er} mars jusqu'au 1^{er} avril 2021 (panneaux routiers: 3 mois)





CAMPAGNE « RESPECT MY SPACE »

Supports

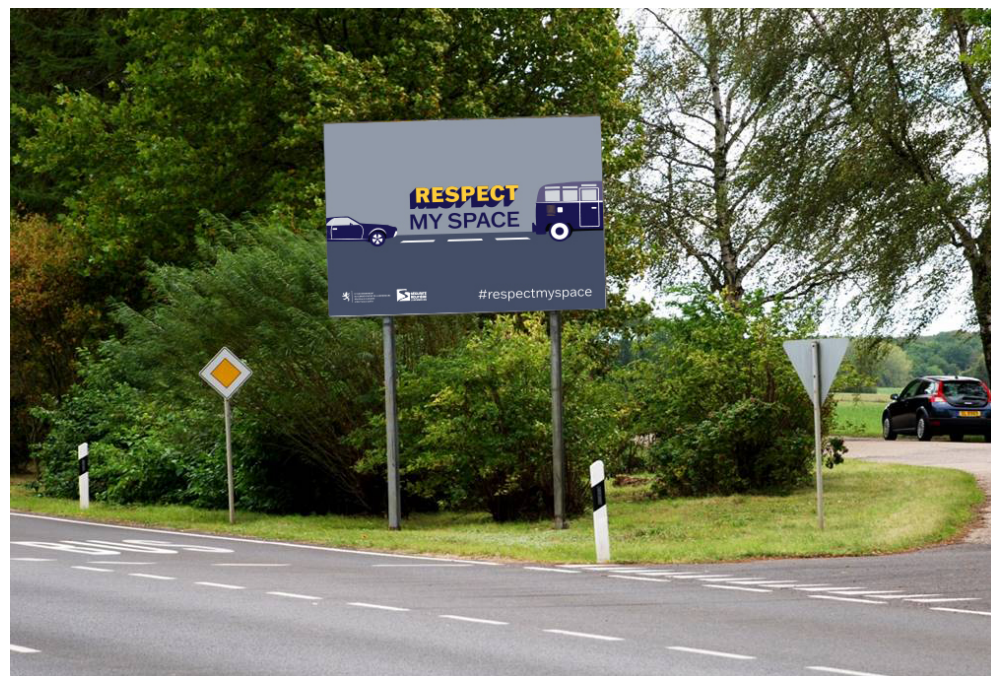
- 48 **panneaux routiers** sur réseau national
- 49 **faces retro-éclairées abri-tram**
- Affichage « full back » sur 20 **autobus** du réseau RGTR
- Affichage **écrans tram et bus RGTR**
- **Spots tv** 30 sec
- **Spots radio** 20 sec
- **Bannières et packs vidéo** sur divers sites internet
- **Médias sociaux**, images et animations
- **Portes d'ascenseurs** am MMTP.





CAMPAGNE « RESPECT MY SPACE »

48 panneaux routiers sur réseau national





CAMPAGNE « RESPECT MY SPACE »

49 faces rétroéclairées abri-tram



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics





CAMPAGNE « RESPECT MY SPACE »

Affichage « fullback » sur 20 bus du réseau RGTR



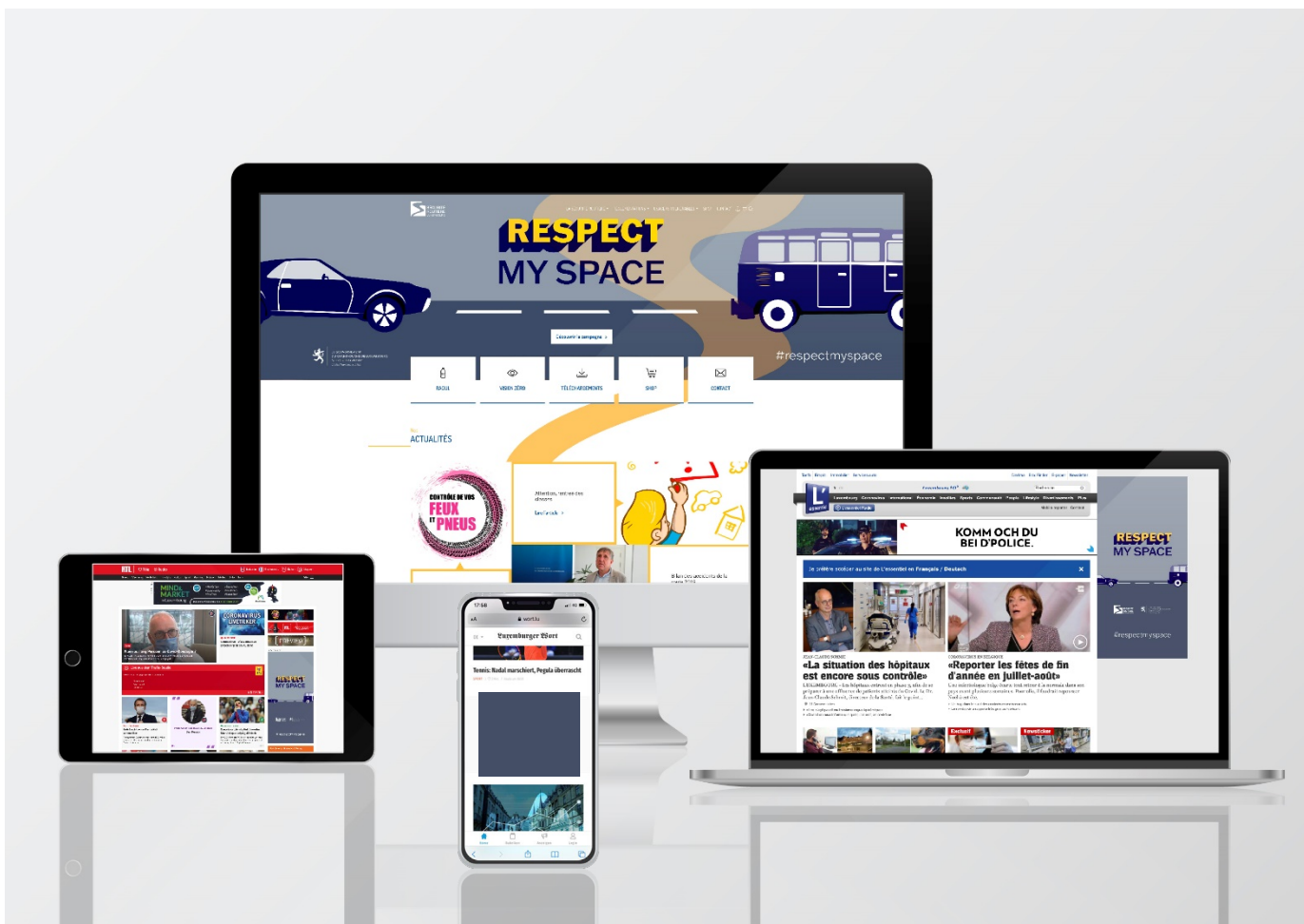
LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics





CAMPAGNE « RESPECT MY SPACE »

Bannières internet





CAMPAGNE « RESPECT MY SPACE »

Spot social media

MMTP: Ministère de la Mobilité et des Travaux publics ...
Today at 19:33 · 🌐

Gardez vos distances, devant, derrière et à vos côtés. La route peut être imprévisible - une des premières choses à faire est de respecter la distance de sécurité entre vous et les autres véhicules, piétons et vélos.
[#respectmyspace](#)



[Like](#) [Comment](#) [Share](#)

1.035

Write something...

MMTP: Ministère de la Mobilité et des Travaux publics ...
Today at 19:33 · 🌐

Gardez vos distances, devant, derrière et à vos côtés. La route peut être imprévisible - une des premières choses à faire est de respecter la distance de sécurité entre vous et les autres véhicules, piétons et vélos.
[#respectmyspace](#)



[Like](#) [Comment](#) [Share](#)

1.035

Write something...





CAMPAGNE « RESPECT MY SPACE »

Affichage ascenseur



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics





CAMPAGNE « RESPECT MY SPACE »

Spot radio 20 sec



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics





CAMPAGNE « RESPECT MY SPACE »

Spot TV 30 sec



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics





CAMPAGNE « RESPECT MY SPACE »

Spot social media

Téléchargement des visuels
sur mmtip.lu





Téléchargement des visuels sur
www.mmtip.gouvernement.lu